

dent, M. du Lac ; trésorier, M. Dehesdin ; archiviste, M. Méresse ; membre de la Commission de publication, M. Rendu ; membre de la Commission des finances, M. Coudret.

M. de Magnienville présente, au nom de M. Larroque-Granger, qui veut bien l'offrir au Musée, une dalle provenant de la Congrégation de Compiègne et portant l'inscription suivante :

CI-GIT LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE CHARPENTIER RELIGIEUSE  
PROFESSE DE CE MONASTÈRE DE LA CONGRÉGATION DE COMPIÈGNE,  
LAQUELLE, APRÈS AVOIR DIGNEMENT REMPLI LA PLACE DE SUPÉ-  
RIEURE 21 ANS, EST DÉCÉDÉE, COMBLÉE DE VERTUS ET DE MÉRITES,  
LE 13 JANVIER 1731, AGÉE DE 82 ANS.

M. Rendu communique l'estampage d'une partie de la tombe de Marie de Maucicourt, dame de Francières, décédée en 1318 et inhumée à l'abbaye d'Ourscamp. Cette pierre a été dessinée en entier par Gaignières, et reproduite par M. Peigné-Delacourt, dans son *Histoire d'Ourscamp*. Le but de M. Rendu est surtout de montrer, par la comparaison des fragments du monument original avec le dessin, le degré de fidélité des dessins des portefeuilles de Gaignières.

M. Méresse présente le résultat de ses recherches sur la céramique locale usuelle. Il se demande quelle était la provenance des écuelles, des vases grossiers et même des carrelages qui se trouvaient, en grand nombre, dans notre ville au moyen âge. Rapprochant d'une manière ingénieuse les noms de *rue des Potiers* et de *rue du Four*, signalant la présence de terre à poterie dans plusieurs localités de la forêt et des environs, M. Méresse en conclut qu'il dut exister à Compiègne, dans tout le cours du moyen âge et même jusqu'au siècle dernier, des ateliers de potiers. Il fait passer sous les yeux de ses confrères un certain nombre d'écuelles recueillies dans des sépultures, soit dans l'église de Saint-Jacques et dans le cimetière qui l'avoisine, soit au lieu dit le Vermenton, ainsi que des carrelages représentant des sujets héraldiques et des dessins géométriques et parmi lesquels nous signalerons un cerf ayant une croix dans ses bois, qui semble avoir été exécuté pour le prieuré de La Croix-Saint-Ouen, ou pour quelque établissement placé sous le vocable de saint Hubert.

En terminant, M. Méresse montre un petit vase en terre d'un travail extrêmement délicat, remontant aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, et qui, bien que recueilli dans une sépulture compiénoise, paraît appartenir à l'art du Midi.

M. de Marsy lit au nom de M. l'abbé Sauvage, membre correspondant, une notice sur un roi d'Yvetot, propriétaire dans le bailliage de Senlis. Dans cette étude se trouve analysée la vie de Perot ou Pierre Chenu, d'abord capitaine de Péronne et, plus tard, devenu, par son mariage, roi d'Yvetot.

De tous les princes qui montèrent sur ce trône pacifique, Perot Chenu est, à coup sûr, celui qui en rappelle le mieux le type traditionnel. Bien qu'ayant eu l'honneur de figurer à l'entrée de Charles VIII à Paris, portant, comme le roi de France, la couronne en tête, il oubliait volontiers sa grandeur et on le